

## Campagne de stérilisation des chats errants



Conscient des désagréments pour la population et de la souffrance animale, le Collège communal de Seneffe a démarré, en 2013, un plan de stérilisation des chats errants. Si vous avez des chats errants dans votre quartier, prenez contact avec le Service Environnement (064/52.17.26 ou via [environnement@seneffe.be](mailto:environnement@seneffe.be)) afin de signaler leur présence et ce, même si vous êtes dans l'impossibilité de participer à leur capture.

Pour les chats domestiques, la stérilisation incombe, bien évidemment au propriétaire. Si votre animal n'est pas stérilisé et que financièrement vous ne pouvez y faire face pour cause de faibles revenus, adressez-vous directement à l'asbl « Les Amis des Animaux à Feluy » (064/55.58.98 – [amisdesanimaux@skynet.be](mailto:amisdesanimaux@skynet.be))

## Réflexes Chiens agressifs ou dangereux



Contrairement aux idées reçues, les accidents impliquant des chiens agressifs ou réputés « dangereux » ne sont pas une fatalité. Bien que le risque « zéro » n'existe pas, il est en effet très rare que ceux-ci se produisent.

Tout le mérite en revient aux maîtres de ces animaux qui adoptent d'excellents réflexes de bon sens, à savoir :

- Le chien est toujours muselé lorsqu'il se trouve sur le domaine public ou dans des lieux privés accessibles au public (parc, bois, parking, etc.) ;
- L'animal est toujours tenu en laisse ;
- Il n'est jamais sous la surveillance d'un mineur d'âge, et encore moins sans surveillance du tout ;
- Une attention particulière de l'état de santé du chien est prise par son maître en vue de prévenir tout comportement inhabituel ;
- En aucun cas l'animal n'est utilisé pour intimider, incommoder ou provoquer des gens ou d'autres animaux.

La détention d'un chien agressif ou réputé « dangereux » doit être déclarée auprès de l'Administration Communale, conformément à ce que prévoit l'article 110 de notre Règlement Général de Police, lequel est disponible sur notre site internet : [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be). Cette autorisation de détention doit aussi être renouvelée chaque année, à la date d'anniversaire de la délivrance du document.

## BEWAPP 2019

**Grand Nettoyage de Printemps 2019: bloquez votre agenda !**

La commune de Seneffe participera à la 5e édition du Grand nettoyage de printemps qui se déroulera les **29, 30 et 31 mars 2019** partout en Wallonie.

Mobiliser un maximum de citoyens pour **donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou encore un chemin en forêt**, en ramassant les déchets abandonnés :

**voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps**, lancé en 2015 par le Ministre wallon de l'Environnement, auquel s'associe la commune de Seneffe!

Lors de la dernière édition, grâce à la mobilisation de tous les Wallons, 247 tonnes de déchets sauvages composés de 72 tonnes de PMC et de 175 tonnes de déchets « tout-venant » ont pu être ramassés.

**Pour plus d'informations :** Service Environnement – 064/52.17.26 ou via [environnement@seneffe.be](mailto:environnement@seneffe.be) ou [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be) ou tél : 081/32.26.40.

Dans le cadre de l'opération Be Wapp et des journées de l'eau, **nettoyage des abords et de l'ancien canal "Charleroi-Bruxelles"** en plusieurs équipes le samedi 30 mars 2019 de 9h00 à 12h00.

**Inscription obligatoire :** Service Environnement 064/52.17.26 ou [environnement@seneffe.be](mailto:environnement@seneffe.be)  
Clôture des inscriptions le 21 mars 2019.



## Fêtez la St Valentin au théâtre avec "Mute" (Spectacle Mimo-Dramo-Comic)



**Le jeudi 14 février à 20h** à l'Espace Culturel de la Samme à Seneffe. A travers beaucoup de poésie et de fantaisie, cette histoire onirique « parle » de la solitude, de l'amour et de la mort. Elle ne parle pas vraiment car elle est entièrement mimée mélangeant les époques et les univers, proposant les étapes de la vie de Luther.

La soirée se poursuivra autour d'un verre de convivialité. Ambiance musicale jazzy assurée par "The Sweet & Hot Quintet".

**Infos et réservation :** 064/52.16.91



## E=MC<sup>2</sup> - Formation de (re)mise à l'emploi pour les jeunes

À destination des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont ni étudiants, ni stagiaires, ni employés, **il s'agit d'une (pré)formation permettant de découvrir la diversité des métiers des musées.**

**Quand :** Du 25 février au 14 juin (15 semaines), du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h à 16h

**Lieu :** Musée royal de Mariemont (+ visites)

**Intervention forfaitaire :** 1€/h + frais de déplacement (transports en commun : uniquement abonnement)

**Coordinateurs de formation :**

- Clémentine Hemeryck : [clementine.hemeryck@](mailto:clementine.hemeryck@)

## Agenda

**Souper de l'école communale de Petit-Roeulx.** Le samedi 9 février dès 18h à l'Espace Culturel de la Samme à Seneffe.

**Mute (Spectacle Mimo-Dramo-Comic)**  
Le jeudi 14 février à 20h à l'Espace Culturel de la Samme à Seneffe.

<<< Plus d'infos dans l'article à gauche.

**Salon SIEP (Etudes-Formations-Métiers)**  
Les 15 et 16 février à Charleroi Expo

**Stages de Carnaval d'Espace Jeunes**  
Du 04 au 08 mars 2019

Les activités sont organisées de 9h à 16h. Possibilité de garderie à partir de 7h le matin et jusque 18h le soir - Ramassage en bus.

Folder complet et inscription sur [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be) ou sur simple demande au 064/52.17.97.

**Infos :** 064/52.17.97 - [jeunesse@seneffe.be](mailto:jeunesse@seneffe.be)

## Seneffe to Run

Suite au succès de l'édition « 2018 », l'opération « Je Cours Pour Ma Forme » sera reconduite cette année avec une session au printemps et une autre en automne.

Dans un esprit convivial, cette formule permet à tout un chacun de pratiquer un sport simple et bon marché, quels que soient l'âge (minimum 12 ans) et la condition physique de départ.

Les différents programmes étalés sur 12 semaines sont des processus progressifs pour atteindre divers objectifs, que ce soit « courir 5 km, 10 km sans arrêter, voir plus ».

Cette année verra également dans le « 10 km + » une préparation spécifique pour les « 20 km de Bruxelles ».

Les séances en semaine sont prévues avec des coachs les lundis et mercredis de 18h30 à 19h30 au départ de la salle omnisports d'Arquennes pour le groupe « 0-5 km » ; les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30 au départ de la salle omnisports d'Arquennes pour le groupe « 5-10 km ».

Pour le « 10+ », les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30 (Salle omnisports d'Arquennes).

Les bois environnants et le Ravel sont des endroits rêvés pour s'adonner à la course à pied.

Au terme de ces 12 semaines, un diplôme attestant la réussite des objectifs respectifs sera remis à chaque participant ; ainsi qu'un programme d'entretien permettant de conserver les acquis.

Le prix par session (12 semaines) est de 40 euros, couvrant le programme et les assurances.

**Intéressé(e)s, alors n'hésitez pas à contacter :**

- John Louagie :

0497/50.35.78 – [johnlouagie@yahoo.fr](mailto:johnlouagie@yahoo.fr) (« 0-5 et 5-10 »).

- Ali Messaoudene :

0488/47.27.37 – [ali-messa@hotmail.com](mailto:ali-messa@hotmail.com) (« 10+ »).

Le début de la session est prévu le lundi 4 mars 2019 à 18h30 !

« Allez Seneffe, à vos baskets ! »



[musee-mariemont.be](http://musee-mariemont.be) ou 0477 44 89 56)

- Maëlle Stasser : [maelle.stasser@musee-mariemont.be](mailto:maelle.stasser@musee-mariemont.be)

**Musée royal de Mariemont**  
100, Chaussée de Mariemont  
7140 Morlanwelz

